



## MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

# AVIS PUBLIC

## Traitement des élus municipaux RÈGLEMENT NUMÉRO R-148-6

Avis est, par la présentes, donné par la soussignée,

**QUE** lors de sa session ordinaire du conseil municipal, tenue le onzième jour du mois de février deux mille vingt et deux, la conseillère Chantale Perreault a déposé le projet de règlement intitulé « Traitement des élus municipaux » et a donné avis de motion que le conseil présentera pour adoption ce projet de règlement lors de la session régulière qui se tiendra, le vendredi 10 juin 2022 à 19h30. Le projet de règlement se résume comme suit :

### Rémunération pour l'an 2022 =

Fonction	Description	Rémunération de base	Allocation dépenses	Total
Mairesse	Rémunération annuelle	25 300.44 \$	12 650.28 \$	37 950.72 \$
Conseillers	Rémunération annuelle	8 079.00 \$	4 039.35 \$	12 117.32 \$
Mairesse suppléante	Rémunération annuelle	1 306.92 \$	653.66 \$	2 015.03 \$

### Ajustement pour l'an 2022 =

Fonction	Description	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Mairesse	Rémunération annuelle	28 634.43 \$	14 650.28 \$	43 284,71 \$
Conseillers	Rémunération annuelle	8 079.00 \$	4 039.35 \$	12 117.32 \$
Mairesse suppléante	Rémunération annuelle	1 306.92 \$	653.66 \$	2 015.03 \$



**MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI**

## **AVIS PUBLIC**

**QUE** la rémunération proposée sera indexée pour chaque exercice financier conformément à l'article 5 de la Loi sur le Traitement des élus municipaux.

**QUE** le présent règlement est rétroactif au premier janvier deux mille vingt-deux.

**Que** ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal aux heures normales de bureau.

**Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce vingtième jour du mois de mai 2022.**

Chantal Soucy  
Directrice générale et greffière-trésorière



**MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI**

# **AVIS PUBLIC**

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Chantal Soucy, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 20 mai 2022, entre 9 et 16 heures. De plus l'avis est publié sur le site Internet ainsi que par la plate-forme Voilà (infolettre) le 20 mai 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 mai 2022.

---

Chantal Soucy, directrice générale  
& secrétaire-trésorière